



Bulletin d'informations
novembre 2021 à février 2022

N°24

LE VILLAGE RÉINVENTÉ SON SITE INTERNET



Actualités



[Voir tout](#)

HAUDIVILLERS

SOMMAIRE

État civil ----- 4

Retour conseils municipaux ----- 4

- 5 novembre 2021
- 23 décembre 2021

Les mots des associations ----- 8

- Odi-Jeun
- Club Sportif de Haudivillers
- Nos Enfants d'Abord
- Anciens Combattants «Haudivillers»
- Harmonie HaudiCœur
- HaudiCom

Aménagements ----- 12

- Un nouveau portail pour l'école

Cadre de vie -----12

- La bibliothèque vous accueille les mardis et samedis
- Les décorations de Noël embellissent le village
- Du cinéma rural pour les enfants
- L'aventure de Léonie
- Le troc
- Parti sans laisser d'adresse
- Nouveau site internet de la commune
- Atelier Scrap du 29 janvier 2022

Sécurité-----17

- La sécurisation de la maison du 23 rue de l'Église

Évènements ----- 18

- Le colis de Noël des aînés
- Pas de spectacle de Noël pour les enfants
- Évènements annulés
- La cérémonie du 11 novembre

Le coin des enfants -----20

- Les cérémonies du 11 novembre
- Projet avec le théâtre du Beauvaisis

Notre Village -----21

- Cartes postales anciennes

Portrait ----- 22

- La Rédac'Cheffe d'Haudi Actu nous quitte

Vie Pratique ----- 23

- Les élections présidentielle et législatives
- Dématérialisation des actes d'urbanisme
- Isolez votre maison

Environnement ----- 25

- Les arbres « Enedis »
- Nettoyage de printemps

Divers ----- 26

- Texte picard
- Proverbe
- Recette : La rabotte picarde
- Météo dans le nord de la France
- La coccinelle asiatique
- Comptine : Les contes de fées

Jeux ----- 32

Calendrier manifestations ----- 35

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi9h à 12h

Jeudi 9h à 12h et 16h à 19h

M. Le Maire 17h à 19h

Vendredi 9h à 12h et 17h à 18h

Samedi (1er et 3ème du mois)9h à 12h



Mairie
d'Haudivillers, à
votre écoute...

Tél : 03 44 80 40 34

Mail : mairie-haudivillers@wanadoo.fr

Site internet : <http://haudi.fr/>



Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h00 et fermée durant les vacances scolaires et les périodes de confinement.

LE MOT DU MAIRE

Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite, tant personnelle que professionnelle, pour la nouvelle année.

L'année 2021 s'est écoulée sous le signe de la Covid. Espérons que cette situation ne se poursuive pas en 2022.

En 2022, le site internet de la commune sera entièrement remanié. En effet, nous rencontrons des difficultés pour mettre à jour le site internet que nous utilisons depuis plusieurs années. La Commission Communication a étudié un nouvel outil et l'a proposé au Conseil municipal qui l'a validé. Un groupe de travail l'a mis en place et assurera sa mise au point.

Ce nouveau site est en ligne depuis le mois de février.

Vous y trouverez des fonctionnalités nouvelles détaillées dans l'article qui y est consacré dans ce bulletin.

Les travaux d'extension du cimetière seront réalisés du 14 au 31 mars 2022.

L'étude de la vidéo protection est complète et terminée, mais nous sommes en attente des aides pour le financement.

Les travaux de la classe maternelle sont prévus pour le mois de juillet, ou bien en août, en fonction de la disponibilité des entreprises.

Une fois ces travaux terminés, nous entreprendrons les travaux des trottoirs de la rue de la Tour.

Dans le même temps, nous poursuivrons la rénovation de notre église. Une étude, menée en collaboration avec notre architecte et l'ADTO (Association Départementale du Territoire de l'Oise), permettra d'établir un planning des travaux



qui dureront, à priori,... une dizaine d'années, compte tenu de leur coût.

Ce bulletin numéro 24 est particulier, notamment pour l'équipe HaudiCom.

En effet, il s'agit du dernier bulletin en présence de sa Présidente, Martine Rivolier. Puisqu'elle part rejoindre ses enfants dans le sud de la France, près de la mer et du soleil.

Je la remercie pour son implication, son travail et son dynamisme au sein d'HaudiCom.

Merci aussi pour son expertise et ses compétences multiples, notamment en urbanisme, qui nous ont été très utiles au sein du Conseil municipal.

L'ensemble du Conseil et les membres d'HaudiCom se joignent à moi pour souhaiter à Martine et Patrick plein de bonheur et de joie dans leur nouvelle vie.

Encore une fois, meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2022 !

Sylvain FRENOY

NUMÉROS UTILES

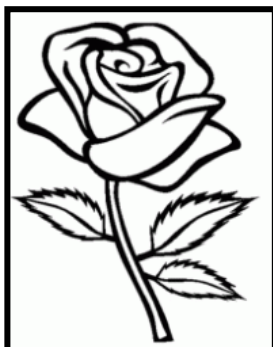


www.3237.fr

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Hôpital : 03 44 11 21 21
EDF : 0810 347 948



ÉTAT CIVIL



DÉCÈS

Michel, Léon GILLES
le 22 décembre 2021

Yvette, Raymonde DEMELIN, veuve RAULT
le 03 janvier 2022

Dominique, André, Maurice SOUDAIN
le 08 février 2022

Toutes nos condoléances aux familles

NAISSANCES

Lena OLIVEIRA
née le 14 janvier 2022

Maloë, Marie-Christine, Sylvie DOMINIK
née le 05 février 2022

Toutes nos félicitations aux heureux parents



RETOUR CONSEILS MUNICIPAUX

Synthèse du Conseil municipal du 05 novembre 2021

La synthèse a pour objet de préciser les points mis à l'ordre du jour du conseil municipal. L'intégralité du compte-rendu est consultable sur le site de la mairie.

1 – Vote du compte administratif 2021 du service d'eau potable

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement. Avec le transfert de la compétence eau potable au 1er juillet 2021 à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB), il est nécessaire d'arrêter les comptes et de voter le compte administratif au 30 juin 2021.

L'intégralité du compte administratif est présenté au CM ainsi que toutes les pièces s'y rattachant. Après avoir répondu aux différentes questions posées, M. le Maire quitte la salle du conseil et M. Bernard CLERGET est élu Président de l'assemblée délibérante.

Le CM adopte à l'unanimité le compte administratif

2021 du service d'eau de la commune :

Résultats de l'année 2021			
Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
0.00 €			0.00 €
Résultats de l'année N-1 rectifiés			
0.00 €	58 891.31 €	0.00 €	18 302.80 €
	Part affectée à l'investissement		
0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultats de clôture			
0.00 €	58 891.31 €	0.00 €	18 302.80 €
58 891.31 €			18 302.80 €
Restes à réaliser			
0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
0.00 €			0.00 €
Excédent total de financement			
58 891.31 €			18 302.80 €
	77 194.11 €		

2 – Vote du compte de gestion 2021 du service d'eau potable

M. le Maire explique qu'avec le transfert de la compétence eau potable au 1er juillet 2021 à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le trésorier a établi un compte de gestion pour le service de l'eau potable.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents. Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public. Au vu des pièces justificatives, jointes en accompagnement du compte de gestion, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci. Le compte de gestion dressé par Monsieur le receveur de la trésorerie de Beauvais municipale fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif réalisé par M. le Maire.

Considérant que le compte de gestion du receveur est conforme au compte administratif du service d'eau de Haudivillers ; ...

Le CM déclare à l'unanimité que le compte de gestion du service d'eau dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur de la Trésorerie de Beauvais Municipale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3 – Transfert de l'actif et des résultats du service d'eau potable vers le budget communal

La CAB a pris depuis le 1er juillet 2021 la compétence eau potable. La commune qui exerçait cette compétence et disposait d'un budget annexe dédié est soumise à une procédure de transfert de son SPIC de l'eau potable qui comporte trois étapes :

- la première étape consiste à clôturer le budget annexe M49 et à réintégrer l'actif et le passif dans le budget principal M14 de la commune ;
- la seconde correspond à la mise à disposition par la commune des biens meubles et immeubles, utilisés pour l'exercice de la compétence à la date du transfert, ainsi que le transfert des emprunts, des subventions transférables ayant financé ces biens, et des restes à réaliser au budget annexe de l'EPCI ;
- enfin, les excédents du budget annexe M49 peuvent être transférés à l'EPCI selon les décisions qui seront arrêtées en la matière par la commune et l'EPCI.

M. le Maire précise que ces excédents vont être transférés à la CAB et correspondent aux provisions des abonnés du service d'eau de la commune depuis de nombreuses années, pour financer les investissements nécessaires au renouvellement et à la modernisation du réseau.

Le CM décide d'approuver les résultats du budget du service d'eau potable constatés au 30/06/2021 :

- Excédent de fonctionnement de 58 891,31 €

- Excédent d'investissement de 18 302,80 €

d'autoriser la clôture du budget annexe de l'eau potable et d'intégrer les éléments d'actif et de passif dans le budget principal M14 de la commune, d'approuver le procès-verbal de mise à disposition auprès de la CAB des biens, équipements et services publics nécessaires à l'exercice de la compétence ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui y sont attachés, d'autoriser le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal de la commune en vue de transférer ces résultats à la communauté d'agglomération, de corriger le transfert du résultat de fonctionnement du solde des opérations de TVA (- 127.75 €), soit un montant de 58 763,56 €.

Les écritures comptables sur le budget principal de la commune sont les suivantes :

Sections	Résultats 2021	Transfert résultats du budget annexe eau potable vers le budget principal de la commune	Transfert résultats du budget principal de la commune vers le budget eau potable de l'agglo
Fonct	58 891,31 €	002 - résultat reporté (recettes)	
Fonct	58 763,56 €		678 - transfert à la CAB (dépense)
Invest	18 302,80 €	001 - résultat reporté (recette)	1088 - transfert à la CAB (dépense)

de préciser que les crédits nécessaires à la réalisation de ces transferts de résultats susvisés seront inscrits lors de la prochaine étape budgétaire du budget principal de la commune.

4 – Décision modificative n°1/2021 du budget communal

Avec le transfert du service d'eau potable, il est nécessaire d'apporter des ajustements au budget communal pour pouvoir réaliser ces opérations. Le CM émet un avis favorable à la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
001: résultat fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	58 892,00 €
002: autres charges	0,00 €	58 892,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	58 892,00 €	0,00 €	58 892,00 €
INVESTISSEMENT				
001: solde investisseur section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 303,00 €
1068: autres fonctionnements	0,00 €	18 303,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	18 303,00 €	0,00 €	18 303,00 €
INVESTISSEMENT				
Total Général		77 195,00 €		77 195,00 €

5 – Désignation de deux membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CAB

Avec le transfert de la compétence eau potable à la CAB, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la CLECT de la C.A.B. Cette commission sert à évaluer le montant des charges transférées dans un délai de neuf mois à compter de la date du transfert. M. le Maire précise que cette commission a un rôle essentiel dans la détermination des attributions de compensation.

Le CM après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner M. Sylvain FRENOY comme délégué titulaire et M. Jean-Pierre MARCHADOUR comme délégué suppléant.

6 – Demande de subvention à la CAB pour l'extension du cimetière

M. le Maire fait part au CM que la commune pourrait demander à la CAB une aide financière pour l'extension du cimetière. Les travaux consistent en la réalisation d'allées et de clôtures.

M. le Maire sollicite ces travaux sur un programme d'investissement subventionné.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Subvention Conseil Départemental (37 %) :	32 190.00 €
- Subvention CAB (20 %) :	17 400.00 €
- Part communale (43 %) :	37 410.00 €
TOTAL H.T.	87 000.00 €

Le CM décide à l'unanimité d'approuver le lancement de ces travaux, d'adopter le financement proposé, de solliciter la CAB pour une subvention au moins égale à celle mentionnée au plan de financement, d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières, afférentes à ce dossier ;

7 – Convention avec VEOLIA pour la gestion des hydrants

La convention pour la gestion des hydrants de la commune avec VEOLIA est arrivée à son terme le 02 septembre dernier. Pour permettre une bonne gestion des hydrants, il est nécessaire de la renouveler.

Le projet de convention avec VEOLIA fait ressortir trois sortes de prestations :

1) Contrôle des poteaux incendie pour 383.50 € / an (13 x 29.50€) ;

2) Contrôle et entretien des poteaux incendie pour 678.60 € / an (13 x 52.20€) ;

3) Renouvellement des poteaux incendie pour 910.00 € / an (13 x 70.00 €). Il est renouvelé 1/35ème du parc des hydrants par an, soit pour Haudivillers, un poteau tous les trois ans.

Le CM décide d'autoriser M. le Maire à signer une convention pour la gestion des hydrants de la commune avec VEOLIA, en retenant la prestation 2 (contrôle et entretien des poteaux incendie).

8 – Rapport d'activités 2020 du Syndicat d'Energie de l'Oise

M. le Maire explique aux élus que conformément au Code Général des Collectivités territoriales, le rapport d'activités du syndicat d'énergie de l'Oise doit faire l'objet d'une communication au CM en séance publique au cours de laquelle les délégués syndicaux sont entendus.

M. le Maire informe que le SE60 a adressé son rapport d'activités 2020.

Le CM, entend l'exposé des représentants de la commune au syndicat et prend acte du rapport d'activités 2020 du SE60.

9 – Dénomination d'une voirie communale

M. le Maire explique qu'il serait nécessaire de modifier le nom d'une partie du chemin rural de Clermont -

Haudivillers, pour éviter les problèmes de distribution de courrier et de colis pour les administrés y habitant. Le CM décide à l'unanimité moins une abstention de renommer une partie du chemin rural de Clermont – Haudivillers : du carrefour de la rue Emile Hainaut au carrefour du chemin des carrières : rue Maurice BAVARD.

10- Questions diverses

1) Analyse d'eau

M. le Maire fait part au CM des analyses d'eau des 07, 13 septembre et 8 octobre 2021.

11- Tour de table

M.le Maire explique que lundi prochain à 14h30, l'entreprise Burotic Service viendra pour proposer de changer le photocopieur, afin d'en installer un plus petit et plus adapté aux besoins de la collectivité.

Il explique que ce soir, lorsqu'il est rentré chez lui, il a senti des fortes odeurs de compost venant du site de Reuil sur Brèche. Il serait intéressant que plusieurs personnes notent les dates où ses odeurs sont ressenties, afin de mener une action envers l'entreprise qui génère celles-ci.

Une demande de subvention va être faite auprès de la région et un groupe de travail va être formé pour recenser les endroits où il serait intéressant de planter des haies, comme au niveau de la rue des Bosquets.

Pour les fêtes de fin d'année, il fait un appel aux bonnes âmes pour l'installation des différents équipements.

Mme DEGEITERE demande où en est le remplacement du portail de l'école.

M. le Maire précise que la commune va en acheter un directement auprès de M. TRUPTIL.

Elle informe que pour le marché de Noël, il y a 22 exposants d'inscrits à ce jour.

Signale que la peinture qui a été mise sur le monument du cimetière ne tient pas et qu'il faudrait se rapprocher de l'entreprise qui a réalisé ces travaux dernièrement.

M. FAUCHEUX explique qu'il a participé à la manifestation organisée par « nos enfants d'abord » dans le cadre d'Halloween et des participants lui ont demandé ce qu'allait devenir les terrains que la commune souhaitait vendre.

M. le Maire répond qu'une estimation va être faite auprès du service des domaines pour ces terrains ainsi que pour l'ancienne école maternelle et la maison SIGNORET rue de l'Église pour laquelle les travaux de mise en sécurité devront être faits pour donner suite au rapport de l'expert judiciaire.

M. HUGUET signale qu'il serait nécessaire de peindre l'accès à la bibliothèque municipale qui est en mauvais état.

Mme REMY explique qu'elle a fait une formation

de 6 jours à la médiathèque de l'Oise (MDO) pour s'occuper de la bibliothèque pour venir en renfort de Mme GUEGUAN. Elle signale qu'il faudrait des locaux d'au moins 56 m² et qu'il y aurait des travaux d'entretien à faire, comme la peinture et de changer le sol souple. Elle aura donc besoin d'aide pour réaliser ces différents aménagements.

La médiathèque départementale pourra éventuellement apporter son expertise et son aide pour l'aménagement des locaux, ainsi que pour le prêt de livres.

Mme RIVOLIER précise que l'accès de la bibliothèque au 1er étage est difficile pour les personnes à mobilité réduite. Elle souligne qu'il faut féliciter Mme REMY qui a pris sur ses congés personnels pour faire ces formations. Elle explique que le partenariat avec la

MDO est très intéressant, car elle peut prêter des livres, ainsi que des documents pour organiser des expositions et réaliser des animations.

Elle demande si dans le bâtiment de l'ancienne école, il serait possible de prévoir un espace de stockage pour l'association Haudi com.

Elle informe les élus qu'un nouveau site internet va être développé pour la mairie.

Elle demande si le partenariat avec la gendarmerie dans le cadre des voisins vigilants existe toujours. M. le Maire explique qu'à priori ça fonctionne toujours et dès qu'il a une information à diffuser, il la transmet aux services de la gendarmerie.

Elle précise également qu'il faudrait entretenir certains chemins du tour de ville et veiller aux chemins que certains agriculteurs labourent.

Synthèse du Conseil municipal du 23 décembre 2021

1 – Dotation de solidarité communautaire

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est un reversement institué par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) en direction des communes membres. Son montant (500 000 € /an) et ses modalités de reversement sont inscrites dans le Pacte Fiscal et Financier (PFF) voté par la CAB en 2017.

La loi de finances 2020 a rénové les règles qui régissent la DSC, un des outils importants du PFF. La refonte de cette dotation doit avoir lieu avant le 31/12/2021. Elle impose également aux EPCI à fiscalité propre, ayant au moins une ville bénéficiant d'un contrat de ville, d'adopter un PFF avant le 31/12/2021.

Avec l'ancien mode de calcul, la DSC permettait de doter chacune des 53 collectivités d'une petite somme. L'application des nouvelles règles aurait rendu certaines communes gagnantes de façon significative, tandis que d'autres auraient été perdantes en touchant une dotation de solidarité inférieure.

Le choix retenu par la CAB est d'écarter à 10 % de gain les communes qui se trouvaient gagnantes dans le nouveau mode de calcul et permettre ainsi aux collectivités perdantes de maintenir le montant de leur dotation de solidarité.

Dans ce contexte, il est proposé aux conseils municipaux de délibérer sur une révision et une actualisation du PFF. Cette actualisation est une modification transitoire dans l'attente d'une refonte plus large qui sera réalisée avec l'appui des communes en 2022.

Pour information, la CAB a délibéré le 17/11/2021 sur ce projet. Conformément aux modalités de révision définies par l'actuel PFF, il est nécessaire que l'ensemble des communes délibère sur le sujet avant le 31/12/2021. Le conseil municipal (CM) décide à

l'unanimité la modification de la partie II paragraphe B du pacte financier et fiscal existant ainsi qu'il suit :

La CAB répartit l'enveloppe globale de DSC selon les critères suivants, :

- 25% de l'enveloppe, en fonction du rapport entre le potentiel financier par habitant moyen des communes de la CAB et le potentiel financier moyen par habitant de la commune multiplié par la population DGF.

- 25% de l'enveloppe, en fonction du rapport entre les revenus moyen par habitant des communes de la CAB et les revenus moyen par habitant de la commune multiplié par la population INSEE.

- 25% de l'enveloppe, en fonction de l'effort fiscal de la commune.

- 25% de l'enveloppe, en fonction des pertes de DNP :
. constatées entre l'année n-1 et l'année 2010 pour les communes historiques de la CAB,

. constatées entre l'année n-1 et l'année 2017 pour les communes de l'ex CC Rurale du Beauvaisis,

. constatées entre l'année n-1 et l'année 2018 pour les communes de l'ex CC de Crèvecœur-le-Grand.

La CAB prévoit par ailleurs une enveloppe représentant 10% maximum de l'enveloppe globale pour garantir la stabilité des montants pour les communes dont la dotation de solidarité « spontanée » baisserait par rapport à l'année n-1. Cette nouvelle mouture de la DSC devra donner lieu à une délibération indépendante du conseil communautaire pour en fixer l'enveloppe et les critères précis de calcul. La prolongation de toutes les autres orientations et dispositions du pacte financier et fiscal du 17/11/17 dans l'attente d'une refonte globale du diagnostic et des nouvelles orientations qui seront discutées avec les communes durant l'année 2022.

2 – Convention avec la ligue de l'enseignement

La Ligue de l'Enseignement de l'Oise a mis en place un accueil collectif de mineurs intercommunal

les mercredis et pendant les vacances scolaires à Laversines, à destination des enfants originaires des communes de la CAB. La ligue s'engage à la gestion de l'organisation et du fonctionnement de son accueil de loisirs durant tous les mercredis en période scolaire et toutes les vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël.

Il apparaît donc souhaitable de mettre en place une convention entre la commune de Haudivillers et la Ligue de l'Enseignement de l'Oise. Cette convention fixe les objectifs pour la période conventionnée et les règles qui régiront les relations entre la collectivité et la Ligue. De plus, elle décrit les modalités de financement, les moyens humains et matériels accordés.

La convention a une durée d'un an (du 1er janvier au 31 décembre 2022).

Le CM décide d'autoriser M. le Maire à signer une convention pour les activités périscolaires et extra-scolaires avec la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, et toutes les pièces afférentes.

3 – Adhésion d'EPCI au Syndicat d'Énergie de l'Oise

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise a sollicité son adhésion au Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60). Le CM décide d'approuver l'adhésion de la CAC Sud Oise au SE60.

4 - Questions diverses

Tour de table

- M. Robert Huguet signale qu'il manque de la pression d'eau au Clos des Acacias. M. le Maire répond que les services de VEOLIA ont été appelés ce jour.

- Mme Isabelle Rémy demande qu'une personne de la mairie vienne pour voir les locaux de l'ancienne école maternelle afin de préparer le futur aménagement de la bibliothèque.

M. le Maire répond qu'il ira le lundi 27 décembre à 10h avec M. Marchadour.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables en mairie ou sur le site internet <http://haudi.fr>

Nouveaux arrêtés municipaux particuliers

Arrêté du 4 février 2022 : Péril imminent concernant l'immeuble sis 23 rue de l'Eglise.

Arrêté du 7 février 2022 : Circulation interdite pour risque d'effondrement d'un mur Sentier du transformateur entre la propriété de M. Nekkar et celle de M. Gabeau.

LES MOTS DES ASSOCIATIONS

ODI-JEUN



Après deux ans d'interruption pour cause sanitaire, l'Association Odi-Jeun et le club sportif ont le regret d'annuler à nouveau la traditionnelle brocante qu'ils organisent depuis 37 ans.

Le Président,
Jean Paul CLOPIER

CLUB SPORTIF D'HAUDIVILLERS

Le club de football de HAUDIVILLERS se porte bien, après une baisse des effectifs en 2019 et 2020, nous avons enregistré de nombreux jeunes qui se sont inscrits (augmentation d'environ 20%).

Nos joueurs ont repris les entraînements et les matchs malgré des conditions difficiles dues, soit aux conditions météo, soit aux restrictions sanitaires du COVID.

Je voulais en particulier remercier M. Pascal BASTIEN, notre buraliste, pour les friandises offertes pour nos jeunes à Noël.

Le tournoi annuel des jeunes se déroulera le vendredi 1er Juillet en nocturne et samedi 2 toute la journée, et peut-être avec les U15 le dimanche (à confirmer).



Le Président
Jim DELARUELLE



« NOS ENFANTS D'ABORD »

Les rencontres entre les enfants du RPI ont pu reprendre lors de notre fête d'Halloween le 31 octobre 2021. C'est avec plaisir que nous avons retrouvé tous leurs sourires et leurs plus beaux costumes ! Pas loin de 150 personnes, enfants et parents confondus ont arpenté les rues de notre village. Nous remercions tous les habitants qui ont ouvert si gentiment leur porte et leur boîte à bonbons, et nous espérons trouver davantage de portes ouvertes pour la prochaine édition.

Malgré le contexte sanitaire, la Bourse aux jouets a pu ouvrir ses portes le dimanche 28 novembre 2021. Même si la fréquentation a été timide, l'ambiance était au beau fixe contrairement à la météo ! Notre nouvelle équipe veillera à mieux communiquer autour du prochain évènement pour lui faire gagner en popularité.

Cette année encore, l'actualité ne nous a pas permis de rassembler les élèves autour du traditionnel goûter de Noël, cependant chaque enfant a reçu un sachet de chocolats.

Nous tenons à souligner l'investissement des parents d'élèves qui ont largement contribué à la réussite des différentes actions menées depuis la rentrée de septembre : vente de fleurs, chocolats, tombola.

Les membres de l'Association vous souhaitent une belle année 2022, et vous attendent lors des prochains événements :

- la Vente des fleurs de printemps jusqu'au 22 mars 2022 (ouverte à tous, renseignements via le mail de l'Association) ;
- la Chasse aux œufs le samedi 16 avril 2022 ;
- la Kermesse le samedi 18 juin 2022.

Il est toujours possible de nous rejoindre ou suivre la vie de l'Association grâce à notre adresse mail : nosenfantsdabord60@gmail.com ou notre page Facebook Ape Nos Enfants D'abord !

L'équipe Nos Enfants d'Abord

ANCIENS COMBATTANTS " HAUDIVILLERS "



L'Association des Anciens Combattants d'Haudivillers déplore le décès de trois de ses membres, coup sur coup, Marcel RANÇON le 28 février 2021, Michel GILLES, notre Président, le 22 décembre 2021 et Yvette RAULT le 3 janvier 2022, et présente ses sincères condoléances aux familles dans l'épreuve.



Le 10 décembre 2021, avec le Président, nous distribuons encore les colis de Noël au profit des adhérents.

La diminution des effectifs est brutale et n'était pas prévisible à ce rythme.

L'Assemblée Générale 2020/2021 se déroulera le dimanche 6 mars 2022 dans la salle du Conseil Municipal à 10h30.

L'avenir de l'Association est bien terne, sa survie est en jeu car à ce jour nous n'avons pas trouvé un nouveau Président.

Le Trésorier,
Richard AMIC

L'HARMONIE HAUDICŒUR



Janvier est bien terminé et voici le mois de février qui a pointé le bout de son nez.

Le mois de février pour l'Harmonie Haudicoeur, c'est le mois de la «JOURNÉE MUSIQUE». C'est une journée importante pour les musiciens. Ils se retrouvent pour revoir tous les morceaux qui seront présentés lors des concerts de printemps.

Accompagnés de musiciens de Bonneuil les Eaux et de musiciens «extérieurs», les musiciens de l'Harmonie se sont donc retrouvés le dimanche 6 février 2022 dans la salle Monique de l'Odéon. Journée intense mais cela annonce l'arrivée du printemps et les concerts que nous allons pouvoir organiser cette année après 2 ans de silence.

On croise les doigts pour qu'il n'y ait pas d'autres contraintes.

Les concerts auront lieu :

- le DIMANCHE 20 MARS 2022 à 15h dans la salle des Fêtes de Crévecœur le Grand,
- le SAMEDI 02 AVRIL 2022 à 20h30 dans la salle Monique de l'Odéon à Haudivillers.

Le Président,
Philippe RÉMY

HAUDICOM



En cours d'année 2021, l'activité de l'association s'est poursuivie avec la réalisation des bulletins d'information municipale toujours bien appréciés de nos lecteurs et la diffusion d'informations communales sur toutes les boîtes mails identifiées sur la boîte contact@haudi.fr

Par ailleurs, l'association a lancé l'étude du remplacement du site internet de la commune. En effet, le premier site, mis en place suite aux élections de 2014, méritait d'évoluer pour en faciliter la mise à jour et pour une meilleure lisibilité pour tous. Plus clair, plus novateur, au-delà de la présentation de la vie municipale, il vous facilite les accès aux démarches administratives.

On vous laisse le découvrir avec plaisir et nous faire part de vos éventuelles observations qui nous aideront à répondre encore mieux à vos attentes.

En septembre, grande nouveauté pour notre village, avec la mise en place d'un « troc ». Un projet nouveau qui s'est concrétisé grâce à l'initiative de Dominique Huguet bien épaulée par Martine Hummel. Belle réussite de cette animation qui compte, en ce début d'année, plus de 30 troqueurs et troqueuses qui viennent régulièrement. Isabelle Ansel est venue aussi en renfort et aujourd'hui, l'équipe peut vous accueillir quelques samedis, en plus de l'ouverture habituelle des 1er et 3ème mardis du mois.

En novembre, après plus d'un an et demi d'interruption, compte tenu du contexte sanitaire, nous avons pu reprendre, avec grand plaisir, les activités d'animation d'ateliers de scrapbooking puis de création florale. Nous avons ainsi pu retrouver nos animatrices Magali Bouchez, Valérie Barbier et Peggy Ardès pour le scrap ainsi que Béatrice Topin et Lysiane Marchadour pour la création de superbes décorations en prévision de Noël.

Le début d'année est reparti en beauté avec un atelier scrapbooking sur le thème « festif » qui a ravi les participantes de plus en plus expérimentées. Pour poursuivre la dynamique, un nouvel atelier pour la confection d'étiquettes est programmé le samedi 26 mars et un atelier floral est en cours de préparation. On espère, avec des conditions sanitaires meilleures, pouvoir relancer en 2022 les ateliers comptines pour les enfants.

Nous sommes heureux de poursuivre toutes ces activités qui permettent de favoriser les échanges et proposer des animations régulières fort appréciées. En tant que présidente, je tiens à remercier particulièrement tous les bénévoles qui s'investissent avec beaucoup d'intérêt dans les activités de l'association ainsi que notre mairie qui facilite le développement de nos activités.

N'hésitez pas, si vous en êtes tentés, à nous rejoindre sur l'un des thèmes de votre choix, vous serez les bienvenus.

La Présidente
Martine RIVOLIER



AMÉNAGEMENTS

Un nouveau portail pour l'école

Le portail de l'école avait bien besoin d'une nouvelle peinture.

Mais, lorsque l'artisan sableur sollicité pour le décapage l'a examiné, il a mis en évidence que, sous la couche de peinture ancienne, la structure était très attaquée par la rouille et les perforations.

La décision de le remplacer s'est imposée.

Mais, en fabriquer un neuf, c'est cher et le délai de réalisation assez long.

Coup de chance, un administré mettait alors en vente son ancien portail, en parfait état, mis à l'écart parce qu'il n'était pas motorisable.

La commune en a fait l'acquisition.

Les deux employés municipaux, Jacky et Vincent, ont profité du mercredi avant les vacances scolaires de Noël pour réaliser l'adaptation à la structure existante.

Un portail tout neuf, tout beau, et pour longtemps !



Un doublage occultant rigide reste à venir pour la mise en conformité dans le cadre du plan Vigipirate.

Et puisque les barrières sur le trottoir présentaient à leurs pieds de la rouille perforante, les employés ont profité pour changer les parties atteintes et appliquer une nouvelle peinture.

CADRE DE VIE

La bibliothèque vous accueille les mardis et samedis



La bibliothèque de notre village est située au 1er étage de l'ancienne école, impasse André Gautraud. Elle offre aux habitants la possibilité de découvrir de nombreux ouvrages. Mme Guégan qui est bénévole depuis de nombreuses années, assure les permanences du mardi de 16h30 à 18h.

En ce début d'année 2022, Isabelle Rémy, après avoir suivi la formation nécessaire auprès de la médiathèque de l'Oise à Beauvais, a rejoint Mme Guégan.

Ainsi, la bibliothèque peut ouvrir plus largement ses portes et vous accueillir également deux samedis par mois, de 10h à 12h, en plus des permanences du mardi. Les dates d'ouverture seront précisées sur les panneaux de la bibliothèque ainsi que sur celui de la place du 8 mai.

De nouveaux adhérents se sont récemment inscrits et ont pu découvrir les services de notre bibliothèque. Mesdames Guégan et Rémy rappellent qu'un accueil peut être possible, si besoin en rez-de-chaussée, pour les personnes ne pouvant se rendre au 1er étage.

Par ailleurs, la mairie a entrepris quelques travaux de rafraîchissement, et une réorganisation des locaux est à l'étude pour pouvoir disposer d'un espace d'accueil plus grand.

« Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé ». Cette citation de Montesquieu suffirait-elle pour déclencher l'envie de lire ? Certainement. À condition toutefois qu'en amont tout soit fait pour que la lecture évoque le plaisir.

A très bientôt à la bibliothèque...

Les décorations de Noël embellissent le village

En raison de la crise sanitaire, l'année dernière, nous avons fait le choix de réinvestir dans de nouvelles illuminations pour embellir le centre de notre village et apporter un peu de gaieté.

Toutes les illuminations ont été réinstallées dans le centre du village, les rebords des fenêtres de la mairie et les rues, pour les journées plus courtes et les soirées plus sombres. Il faut dire qu'elles rappellent les fêtes de fin d'années, souvent associées à des réjouissances et à une certaine forme de magie.

Des décors ont pris place sur la pelouse devant l'Église. Une équipe du Conseil municipal et les employés municipaux ont installé de superbes sapins à décorer, des sapins en bois lumineux, les pères Noël en bûches de bois ainsi que les cerfs en bois.

Cette année, un nouveau décor a pris place parmi cet embellissement, un superbe ours lumineux de Noël, concrétisé avec passion par Géraldine, dès qu'elle a eu un moment dans son emploi du temps, pour redonner un peu de sourire.

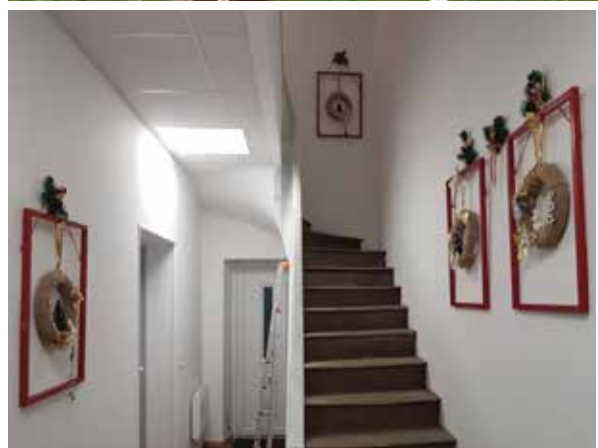
Une seconde équipe, composée des membres de la commission « fêtes et cérémonies », en appui avec des membres de l'association HaudiCom, a participé à la décoration des sapins devant l'église, la porte de l'église et les jardinières de la mairie, la salle d'attente et le bureau du maire.



Un atelier floral spécifique a été organisé le 27 novembre dernier par nos animatrices Lysiane et Béatrice qui ont réuni une belle équipe de bénévoles, très motivée pour la réalisation de couronnes de fleurs séchées. Celles-ci ont agrémenté de jolis cadres illuminés et ainsi embelli la salle polyvalente pour les festivités de fin d'année. Un grand merci !

Hélas ! Une hausse de la contagion du virus a ressurgi. Les festivités de fin d'année ont été ainsi annulées. Nous avons donc fait le choix de remettre leur création aux personnes bénévoles qui en ont été ravies.

Un grand Merci à tous les habitants pour leurs magnifiques décorations qui égayent et embellissent notre village pour les fêtes de fin d'année.



Du cinéma rural pour les enfants

En tout début du mois de décembre 2021, les enseignantes ont monté le projet d'une journée cinéma pour les enfants, qui aurait lieu juste avant les vacances de Noël.

L'idée d'organiser ces projections dans le cadre du cinéma rural s'est rapidement imposée pour la praticité de leur localisation (dans la salle Monique de l'Odéon) et le faible coût des billets (2,50€).

Une seule date restait possible en prenant en compte la disponibilité de la salle et celle d'un projectionniste de l'association Ciné Rural 60 : le vendredi 10 décembre.

C'est donc à cette date qu'ont eu lieu successivement 3 séances, selon l'âge des enfants, dans le parfait respect des règles sanitaires :

PETITS CONTES SOUS LA NEIGE

LE LOUP ET LE LION

LE PEUPLE LOUP

Les enfants ont aimé et l'ont fait savoir aux enseignantes lors des débats qui ont suivi.



Léon

L'aventure de Léonie

Léonie, une femelle paon, dont le propriétaire habite rue de la Comté à Haudivillers, a fait une surprise à son maître, en partant malencontreusement avec lui à Rouen, agrippée sur le toit de sa camionnette. Arrivée à destination, Léonie est partie à l'aventure, au plus grand désespoir de son propriétaire.

Plusieurs interventions des pompiers de Rouen pour la capturer, sont restées sans succès. Après trois jours d'errance sur les toits de la ville, à l'avant-veille de Noël, une nouvelle intervention mouvementée des pompiers a permis de récupérer Léonie.

Elle a ainsi pu rentrer à la maison pour le plus grand soulagement d'Eric, son propriétaire et le plus grand bonheur de Léon, son compagnon.



Léonie



Voici déjà plus de six mois que le troc à Haudivillers a ouvert ses portes les **1er et**

3^e mardis de chaque mois sauf pendant les vacances scolaires. Cependant, si vous ne pouvez pas venir aux jours et heures prévus, nous serons ravies de vous accueillir un samedi.

N'hésitez pas à nous le faire savoir -boîte mel : contact@haudi.fr

Les visites se passent dans le respect des gestes barrières (gel, port du masque...).

Le troc, c'est non seulement un lieu d'échange, mais également un lieu de convivialité.

Nous l'avons aménagé de façon à pouvoir accueillir les troqueuses et les troqueurs qui déposent leurs objets dans la pièce juste à gauche en entrant dans le bâtiment et nous les recevons dans l'autre pièce, à droite en entrant, où chaque chose est soigneusement rangée.

A chaque jour de troc, nous organisons un thème de façon à mettre en valeur différents objets que nous déposons sur la table mise à cet effet. A côté de l'accueil, vous trouverez les vêtements sur des portants -des vestes, des pantalons, des chemises pour homme, des chaussures, des robes, des jupes, des ensembles- des

Le troc

sacs à main, des rideaux et dans l'autre pièce, en entrant à droite, les différents accessoires... des pulls soigneusement entreposés dans le meuble juste à votre gauche en accédant dans la pièce, de la belle vaisselle (des verres, des flûtes à champagne, des assiettes...) entreposée sur les étagères, des ustensiles de cuisson, des accessoires de salle de bain, un miroir avec ses deux appliques, un relax-pied, un petit meuble de salle de bain, des jouets pour enfant, des puzzles, de beaux livres sur l'histoire, la géographie, la science, ... des objets de décoration, des cadres de différentes tailles, déposés dans une caisse, des tableaux accrochés au mur, des nappes qui embelliront votre table, des couettes pour changer plus souvent, de jolis ensembles bébé et des doudous... Et bien d'autres choses à découvrir !

Et si vous avez des objets à troquer, comme des capsules de champagne ou un petit meuble que vous ne pouvez pas laisser au troc, nous avons un tableau où nous inscrivons ces possibilités d'échange. Alors, n'hésitez plus, venez nous voir...

Les animatrices du « troc »
Dominique Huguet, Martine Hummel
Association HAUDICOM



Parti sans laisser d'adresse



Dans le numéro 21 d'Haudi Actu, il y a tout juste 1 an, nous vous racontions la fabrication en pierre de lave des panneaux Michelin, et faisons état des nôtres, dont celui d'intersection, à l'entrée du village en venant de Lafraye.

Il a été fabriqué le 11 octobre 1963, est répertorié et fait partie du patrimoine du village.

Il vient d'être en partie détruit, subissant un choc qui l'a couché, brisé et tordu. Il a été sommairement redressé, probablement par le coupable,

mais il reste désaxé, brisé, fragilisé, son armature métallique ayant été rompue par le choc.

Le coupable est parti sans laisser d'adresse.



Nouveau site internet de la commune

Un site internet présente de nombreux avantages, car c'est un excellent moyen de communication qui permet une diffusion large des informations. Grâce à toutes les informations publiées en ligne, la mairie peut ainsi se rapprocher de bon nombre de ses administrés.

Ces derniers peuvent accéder aux comptes-rendus des conseils municipaux, aux horaires d'ouverture, de fermeture de la mairie, de contacter la commune par messagerie, de connaître les événements à venir ou ceux qui ont eu lieu etc...

Idéal pour relater l'histoire et mettre en avant les caractéristiques de la commune, le site internet permet de partager la vie communale avec ses habitants.

Mais pour qu'il soit attractif, le site doit être facile à utiliser et d'un contenu intéressant.



La nouvelle équipe municipale, élue en 2014, avait choisi de mettre en place un site internet en s'appuyant sur les seules compétences disponibles au sein de l'équipe. Ce site a fait ses preuves et a permis d'innover dans la diffusion de l'information municipale. Mais après huit années de fonctionnement, il rencontrait des difficultés de mise à jour et méritait une refonte pour mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Ainsi, au cours de l'année 2021, une étude a été lancée pour remplacer le site existant. Après consultation de plusieurs prestataires, c'est la solution « Réseau des Communes » qui a été retenue répondant au mieux aux attentes de l'équipe projet (2000 sites en France sont implantés avec cette solution).

Notre commune a choisi de se faire accompagner par la société Beauvaisienne KOM Conseil, pour la mise en place du nouveau site. Cette solution a également été choisie par des communes proches comme Le Quenel-Aubry et Essuiles St Rimault.

Après une période de définition des besoins, d'alimentation des rubriques, les premiers tests ont été convaincants et le nouveau site internet est maintenant opérationnel, pour l'entière satisfaction de l'équipe projet. Parmi les nouveautés, vous pourrez remarquer la mise en avant d'informations prioritaires et la facilité d'accès aux démarches administratives, aux menus de la cantine etc...

Vous pouvez y accéder comme auparavant avec l'adresse suivante : <http://haudi.fr/>

Nous vous souhaitons une découverte agréable et utile de ce nouvel environnement de communication et restons à votre écoute pour toute observation qu'il vous paraîtrait utile de nous communiquer pour répondre encore mieux à vos attentes (adresse : contact@haudi.fr) .

Pour l'équipe projet,
Martine Rivolier

Atelier Scrap du 29 janvier 2022

C'est avec grand plaisir que les animatrices et les scrapeuses ont repris le chemin de la salle Monique de l'Odéon, ce samedi 29 janvier.

« Festif », c'est le thème proposé pour réaliser une page de 30cm X 30cm.

Nos trois fidèles animatrices, Magali, Peggy et Valérie sont toujours prêtes pour proposer et conseiller les participantes. Des pages de différentes couleurs, de différents motifs, des découpes de mots, des messages, préparés soigneusement par Magali, sont disposés sur une table afin que chaque scrapeuse choisisse ses couleurs, ses mots, ses messages pour composer sa page.

Et c'est parti pour un après-midi... festif. Chacune s'affaire pour mettre en valeur la ou les photos choisies pour l'occasion. Entre elles et avec l'aide de nos animatrices, les pages prennent forme. Les scrapeuses sont toutes fières de leur réalisation.

À l'initiative de cet atelier, Martine, notre présidente qui nous quitte, tient à remercier les animatrices et les participantes. Elle a été ravie de partager avec elles cette activité et sait que cet atelier va continuer son chemin grâce au dynamisme de l'ensemble du groupe.



Aussi, à peine celui-ci terminé qu'une date est envisagée avant les grandes vacances et les thèmes ne manquent pas. Ainsi, après échanges, un nouvel atelier est programmé le 26 mars et le thème choisi est « réalisation d'étiquettes ».

Ce sera donc avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour parfaire ou découvrir le scrapbooking et passer un agréable moment.

SÉCURITÉ

La sécurisation de la maison du 23 rue de l'Église

La maison située au 23 rue de l'Église, à Haudivillers, fait l'objet d'une procédure de péril imminent. En effet, son état de délabrement crée un danger.

Aussi, afin de garantir la sécurité publique, un arrêté municipal de péril imminent a été pris. Après un délai de trente jours, les travaux de mise en sécurité seront entrepris par la société ATTILA.

La propriétaire de cette maison est décédée en 1994



et la succession n'a pas été exécutée. Aujourd'hui, les sept héritiers ont abandonné leur droit à la succession. Une demande de curatelle par les Domaines a été déposée par le Maire auprès du tribunal. Nous devons probablement patienter plusieurs mois pour connaître le dénouement de cette procédure.

La Mairie souhaiterait pouvoir récupérer ce terrain pour réaliser de nouveaux projets.

ÉVÈNEMENTS

Le colis de Noël des aînés



Face au rebond de l'épidémie, le Maire et les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont décidé d'être prudents et de ne pas organiser l'après-midi dansant animé par Arnaud GUIMARD, accompagné d'un goûter.

L'équipe du CCAS a donc tout mis en œuvre afin de distribuer à domicile, aux personnes de plus de 65 ans de notre commune, des coffrets gourmands le samedi 18 décembre 2021 dans l'après-midi.

Ce sont ainsi 158 colis qui ont été remis par les membres du CCAS qui ont reçu de nos aînés un accueil chaleureux, très heureux de les voir les bras chargés et ont ressenti une certaine émotion.

Et bien que nous soyons tenus de mettre de côté pour la deuxième année consécutive nos rencontres synonymes de convivialité et de bien vivre ensemble, nous gardons espoir de retrouver ces moments précieux en ne doutant pas que les retrouvailles seront encore plus belles pour 2022 !!!

Continuez à prendre soin de vous et à faire preuve de prudence !

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

Géraldine DEGEITERE, adjointe, remercie chaleureusement l'équipe du CCAS.

Pas de spectacle de Noël pour les enfants



C'est avec beaucoup de contrariété et de déception que le Conseil municipal a décidé d'annuler le spectacle communal de Noël regroupant nos jeunes enfants dans la salle Monique de l'Odéon, prévu initialement dans l'après-midi du dimanche 5 décembre.

En effet, l'aggravation de la situation sanitaire dans les milieux scolaires nous a imposé une grande prudence et donc, cette décision.

Afin de ne pas trop pénaliser les enfants, nous avons néanmoins organisé la distribution des jouets en présence du Père Noël assis près de la cheminée et du magnifique sapin décoré.

Chaque enfant a pu repartir avec son jouet et un sachet de friandises en passant faire un bisou (pas évident avec les masques), une photo avec le Père Noël ou lui remettre un dessin, lui dire quelques mots.

Mais malheureusement, le Père Noël n'a pas apporté tous les jouets avec lui, une dizaine sur les 95 jouets ont dû être remis quelques jours avant Noël.

Nous comptons sur votre compréhension et vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2022.

Évènements annulés dans le cadre de l'épidémie du Covid-19

L'année 2021 s'est achevée. Ce sont deux dernières années bien particulières qui laisseront des traces inoubliables, beaucoup d'évènements ont dû être reportés, voire annulés.

Et, en raison du rebondissement de la pandémie, le Conseil municipal, les membres du comité des Fêtes et HaudiCom ont été bien déçus de devoir annuler en cascade nos manifestations : le spectacle de Noël des enfants, le Marché de Noël et l'après-midi dansante des aînés. Nous avons préféré ne pas prendre de risques pour protéger nos concitoyens plus fragilisés.

Les organisateurs de ces festivités en ont également été très affectés. Néanmoins, nous travaillons, réfléchissons à des actions dès le printemps

prochain :

- TROC aux plantes et potager : échanger vos plantes, graines... et partager les conseils astucieux de jardiniers, le 2 avril 2022 ;
- Marché artisanal, le 22 mai 2022.

Vous en serez informés par le biais de flyers que vous trouverez dans votre boîte aux lettres.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous prochainement et souhaitons que les retrouvailles n'en soient que meilleures !

Très bonne année 2022, prenez soin de vous et de vos proches.

La cérémonie du 11 novembre



Le jeudi 11 novembre 2021, autour du monument aux morts, se sont retrouvés M. le Maire, son Conseil municipal, Mme Fumery, Conseillère départementale, les représentants des anciens combattants et les représentants institutionnels pour commémorer le 103^e anniversaire de l'Armistice. Le 11 novembre 1918, dans toutes les villes et villages de France, les cloches sonnent et la Marseillaise retentit pour marquer la fin d'une guerre mondiale, que l'on croyait courte, mais qui aura duré quatre ans.

Cette commémoration, accompagnée de la présence des enfants des écoles et d'habitants du village, permet de transmettre de génération en génération les valeurs de mémoire, par la célébration de la liberté retrouvée après une guerre de quatre années et d'horribles souffrances.

Après le discours de M. le Maire et la lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de Guerre (UFAC), ce sont les enfants

des écoles qui ont lu des lettres de poilus dans les tranchées. L'appel des morts pour la France, lu par M. Marchadour, 1^{er} adjoint, et des enfants, a permis de rendre hommage à tous ces soldats qui ont fait preuve d'un courage exemplaire, qui mérite notre reconnaissance. Une pensée particulière a été adressée également aux soldats tués au cours de cette dernière année en opérations extérieures.

Le dépôt de fleurs par Mme Fumery et les enfants a été suivi du retentissement de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence. Le cortège a ensuite pris la direction du cimetière où la Marseillaise a été interprétée par la Fanfare municipale accompagnée des chants des enfants de la classe de Mme Estève.

La commémoration s'est achevée autour d'un moment de convivialité, salle Monique de l'Odéon.

N'ont pu être présents et s'en sont excusés M. Victor Habert-Dassault, Député de notre circonscription, M. Olivier Paccaud, Sénateur et Conseiller départemental, et le Lieutenant Guede de l'Union territoriale des Sapeurs pompiers de Bresles.



LE COIN DES ENFANTS

Les cérémonies du 11 novembre

A Lafraye

Nous avons lu des lettres des poilus à Lafraye avec les cm1 et cm2. Nous avons mis des fleurs sur le monument aux morts le onze Novembre et on a beaucoup aimé lire les lettres des poilus... et pris un goûter.
Signé : Roliane et Victor et Simon

A Fouquerolles

Le 11 novembre à Fouquerolles, on a lu au monument aux morts les lettres des soldats de la première guerre mondiale. Il y avait le maire, les conseillers municipaux et les habitants.

On a fait une minute de silence et on a posé des fleurs.

Franck et Thierry ont lu les noms des soldats, qui étaient gravés sur le monument aux morts et qui sont morts pour la France.

Et on est allé boire le verre de l'amitié. On a été stressé au début et on a aimé lire.

Signé : Valentin Baptiste Chloé E. Maxence A.

A Haudivillers

Nous avons commencé, par lire des textes qui s'appellent les lettres des poilus.

Il y avait la Gendarmerie et la fanfare.

Il y avait les Pompiers et on a bu le verre de l'amitié.

On est allé au cimetière.

Tous les enfants ont chanté la marseillaise. Il y avait le Maire et ses adjoints et d'autres personnes.

Et tout ça c'est le 11 Novembre à Haudivillers et on a mangé des bonbons (beaucoup de bonbons!).

Signé : Capucine, Cléra, Bérénice, Elise.

Projet avec le théâtre du Beauvaisis

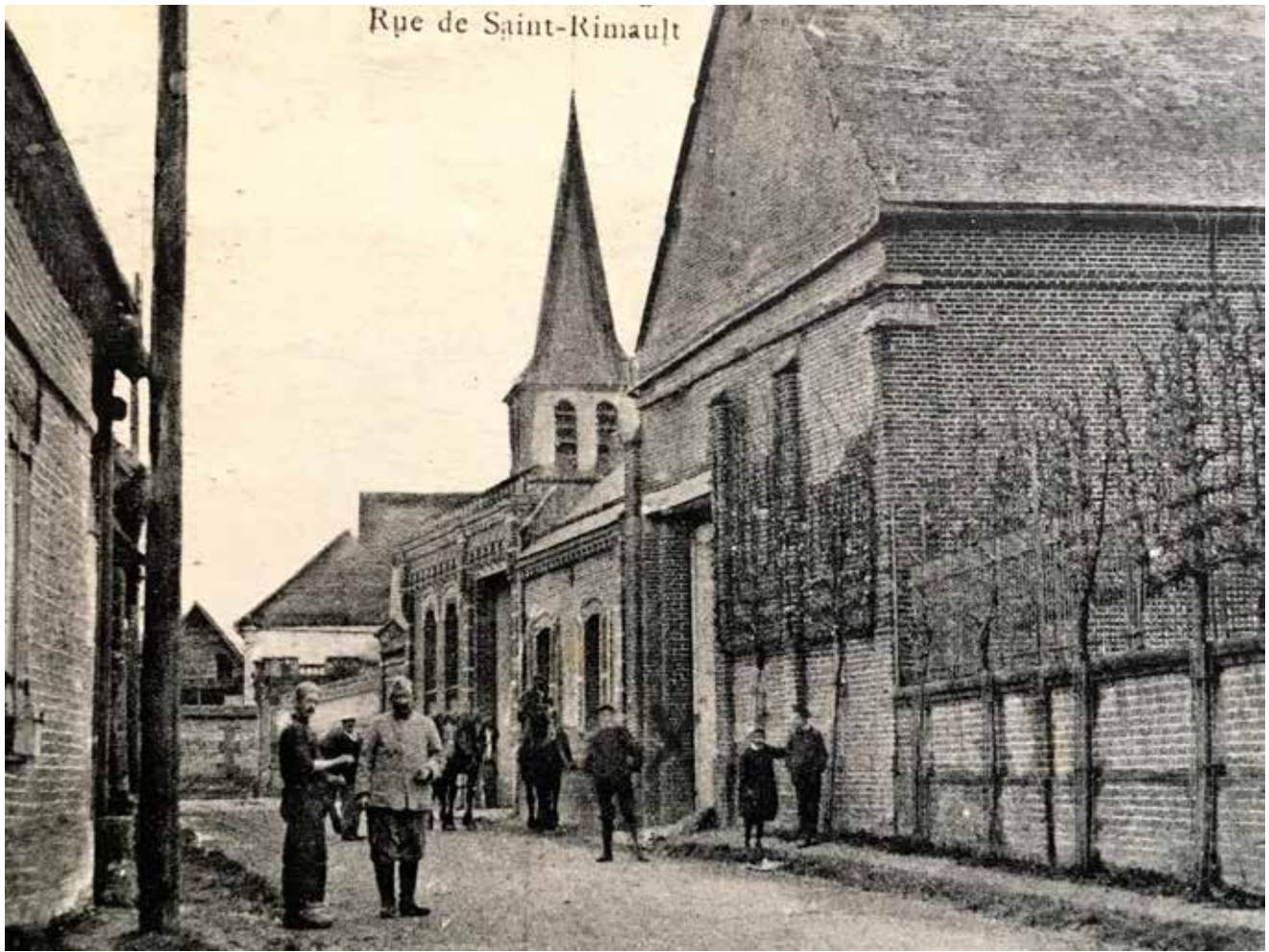


Théâtre
du SCÈNE NATIONALE
DE L'OISE
EN PRÉFIGURATION
BEAUVAIS
COMPIÈGNE Beauvaisis



Dans le cadre de notre projet avec le Théâtre du Beauvaisis, le vendredi 14 janvier, les élèves de PS, MS, GS et CP ont pu assister à la représentation « En forme » à la salle des fêtes d'Haudivillers.

NOTRE VILLAGE



PORTRAIT

La Rédac'Cheffe d'Haudi Actu nous quitte

Un bulletin municipal comme celui que vous avez en main, c'est l'affaire d'une équipe cohérente et soudée, celle de HaudiCom.

Chacun y joue un ou plusieurs rôles bien précis, pratiquement toujours les mêmes parmi : rédiger les articles, les recettes, mettre en forme les actualités pratiques prélevées sur les sites d'informations, condenser les comptes-rendus des réunions du Conseil municipal, imaginer les jeux et leur solution, solliciter les associations et mettre en forme leur texte, modifier les photos pour le jeu des 7 différences, interroger les personnes remarquables pour en rédiger leur portrait, présenter aux commerçants un contrat de publication d'annonces, récupérer le maximum de photos et de dessins libres de droits, faire la mise en page des textes et illustrations, organiser la relecture, passer commande à l'imprimeur, signer le bon à tirer, prendre livraison du bulletin ou le distribuer dans les 355 boîtes à lettres du village...

Toutes ces actions sont parfaitement coordonnées et s'inscrivent dans un chronogramme millimétré. Pour cela, il a fallu, au commencement, un Chef d'orchestre. C'est Martine Rivolier.

Deux mois avant chaque publication, Martine réunit l'équipe afin qu'elle se mette au travail.

Il fut un temps où Martine amenait tantôt un gâteau, ou bien des boissons, au moins des confiseries. Ces réunions, très conviviales, duraient ainsi plus de deux heures.

Mais, Covid oblige, depuis quelque temps, c'en est fini des sucreries, mais l'équipe reste assidue et motivée. Le sourire et la bonne humeur de Martine comptent pour beaucoup.

Tous conviennent du thème principal du nouveau numéro et listent les articles des rubriques. Chacun prend facilement son rôle.



Ainsi, le bulletin Haudi Actu est-il publié, inmanquablement, dans la première quinzaine des mois de mars, juillet et novembre.

Mais ce numéro 24 est le dernier dont Martine est la Rédactrice en Chef en présentiel, car elle s'est envolée vers une région où le soleil est un peu plus chaud et plus présent que le nôtre.

Haudi Actu va-t-il survivre ?

Vous le saurez en surveillant votre boîte à lettres, début juillet.



VIE PRATIQUE

En 2022 auront lieu les élections présidentielle et législatives

Les dates

Les 10 et 24 avril 2022 se tiendront les deux tours de l'élection du président de la République pour un mandat de cinq ans.

Les 12 et 19 juin 2022 se dérouleront les deux tours des élections législatives qui se tiennent, depuis 2001, le mois suivant l'élection présidentielle. Un calendrier conçu pour permettre au Président nouvellement élu de disposer d'une majorité à l'Assemblée Nationale, et ainsi d'éviter la cohabitation. A l'issue de ces élections les 577 députés seront désignés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

La campagne

Le 28 mars 2022 aura lieu le début de la campagne officielle qui se terminera, pour le premier tour, le 9 avril (la diffusion de messages de propagande électorale est interdite dès le 8 avril minuit).

Pour le second tour, la campagne officielle débutera le 15 avril 2022 pour prendre fin le 23 avril 2022 (la diffusion de messages de propagande électorale est interdite dès le 22 avril minuit).

Le 28 avril 2022 (au plus tard) : la décision du Conseil constitutionnel validant les résultats de l'élection sera connue et la proclamation officielle du nouveau Président de la République sera effective.

Comment voter ?

Tous les Français âgés de plus de 18 ans peuvent voter, à la condition, toutefois, d'être inscrits sur les listes électorales. Pour faciliter la participation des électeurs, l'Insee procède désormais à l'inscription automatique des personnes venant d'acquérir la majorité, de celles qui viennent d'acquérir la nationalité française ainsi que celles dont l'inscription a été ordonnée par un juge.

En cas d'impossibilité de se rendre dans l'isoloir le jour du vote, les électeurs peuvent tout à fait choisir de voter par procuration. Les demandes peuvent être établies là encore en remplissant le formulaire Cerfa dédié ([cerfa_14952-03](https://cerfa.14952-03)) ou bien via la téléprocédure intitulée Maprocuration, ouverte depuis le 6 avril 2021 (<https://www.maprocuration.gouv.fr/>).

Deux « formules » de procuration sont accessibles aux électeurs. Ils peuvent choisir de désigner un mandataire pour un scrutin déterminé ou pour une durée déterminée, celle-ci ne pouvant être supérieure à un an. Il n'est plus nécessaire de mentionner un motif, et les procurations peuvent être résiliées à tout moment, mais uniquement au moyen d'un formulaire Cerfa papier.

La carte électorale

Pour la première fois, un QR code apparaîtra sur votre carte électorale, celle-ci sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales.

Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr, vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale,
- trouver votre bureau de vote,
- vous inscrire en ligne jusqu'au 2 mars 2022 sur les listes électorales (jusqu'au 4 mars en format papier, en mairie ou par courrier),
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin.



La tenue du bureau de vote

Le Maire et l'équipe municipale font appel à toutes les bonnes volontés pour participer à la tenue du bureau de vote.

Dématérialisation des actes d'urbanisme... une démarche simplifiée et sans frais

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer en ligne, sa demande de permis de construire, de démolir, sa déclaration préalable de travaux, ou demander un certificat d'urbanisme à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

L'administration peut donc être saisie par voie électronique à l'aide du « formulaire SVE » pour adresser une demande, une déclaration, un document ou une information, mais les démarches sous format papier restent possibles.

Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Isolez votre maison et économisez 30% de chauffage isolez les murs extérieurs...



Jusqu'à 26 000€ d'aides de l'État... sur la facture de chauffage.
Faîtes financer par l'État l'isolation extérieure de votre maison.
Calculez vos aides via un organisme agréé.
Notre simulateur tient compte des nouveaux barèmes de 2022 (février).

Aides 2022

Profitez des aides de l'État qui ne sont valables que jusqu'à fin 2022.
Ne ratez pas l'occasion de réduire votre facture de chauffage.

Formulaire en direct

Remplissez le formulaire d'éligibilité et sachez instantanément si vous êtes éligible à l'aide de l'État. Testez votre éligibilité dès maintenant sur le site dédié.

Un geste pour la planète

Protégez la planète en réduisant vos émissions de CO² tout en réalisant plus de 30% d'économie sur la facture de chauffage.

Pour vérifier votre éligibilité, il vous suffit de vous connecter sur le site :

<https://aides-isolation-exterieure.fr/subventions-isolation-exterieur>



ENVIRONNEMENT

Les arbres « Enedis »

Nous vous avons informés de l'abattage par Enedis des arbres qui touchaient la ligne électrique moyenne tension, près du stade. En contrepartie, Enedis s'était engagé à replanter 10 arbres, à notre convenance. C'est maintenant chose faite.

Quelques personnes avaient exprimé leur souhait d'opter pour des essences locales. Ainsi ont été choisis des chênes, hêtres, châtaigniers, charmes et frênes.

L'ensemble du Conseil municipal a été sollicité pour décider des emplacements : 5 arbres devant le pylône Orange, 3 autour du boulodrome, 1 à côté du city stade et 1 autre près de la réserve incendie de la rue Jacques Boulanger.

La plantation a eu lieu le 22 décembre, en lune descendante.



Nettoyage de printemps



Depuis plusieurs années, la commune organise le nettoyage de printemps dans notre commune de HAUDIVILLERS et sur son territoire.

Cette année, la municipalité a décidé de participer à l'opération « Hauts de France Propres », week-end éco citoyen organisé par la Région & les fédérations de chasse et de pêche.

En 2021, le contexte sanitaire avait contraint les organisateurs à annuler l'opération.

Pour la cinquième édition de la mobilisation, la municipalité a choisi de se joindre à cette opération afin de permettre à un plus grand nombre de volontaires de participer à ce ramassage.

C'est donc avec un grand plaisir que nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 mars dès 9 heures devant la mairie de Haudiovillers, accompagnés du beau temps, si possible.

DIVERS

Texte picard

El vaque qu'al réveillonhne Conte ed Noé

Vlo quéques dizinhnes d'énnyes, un 24 ed déchimbe au soé, i timbeut des neiges edpui au matin. Unhne tayonhne qu'ej conhnoèsseus, Héloïse, al vivent dins s'viule moèson. Sin tiot-fiu l'éteut vnu pou qu'al soèche mie seule el nuit d'Noé. Su ch'poêle à bos, Héloïse al aveut posé unhne bouilloère plingne qui keufeut in cantant comme hés anges au paradis. Au travèars del grille dech poêle, edz étinchéles i s'écapoèt't. Oz érait dit des tiotes étuèles ed Noé ! Dis-mé, Grand-Mére, el boèsson pou no vaque a sro ti bétôt queude ? Oui, qu'al répond, feut qu'oz y allionche min tiot galobi ! Szé vlo déhor, din l'nuit glachèye, su chés neiges déglchantes, lampe din ieu main.

Din l'l'étabe, bieu poeil roux pi blanc, Manette a l'z atteind, brave vaque. Al drèche ses cornes, douchemint al meugle, al sint quéque cose qu'al conhnoèt. Héloïse al aveut rajouté ch'vin keud din ch'sieu d'ieuye. Sin tiot-fiu i l'donhne alorse à Manette qu'avinche es tête. Al aspire ech vin keud, hés yus buingnants. Sin garout i frichonhne ed plaisi. El nuit d'Noé, qu'al répète Grand-Mére comme tous l'z ans, feut donhner à boère à chés vaques ed ieuye douchiye avec du vin keud pi szé rafourer in double. Ch'est d'minme pou chés eutes bêtes del crèche ! I ieu feut biè jlo pour unhne si longue veillèye, paque chés vaques i s'jouct't janmoè el nuit d'Noé. Il adort't ech'l Éfant-Jésus dusqu'au matin !

François Beauvy
déchimbe 2021



Traduction de l'auteur

La vache qui réveillonne

Conte de Noël

Voici quelques dizaines d'années, un soir du 24 décembre, il neigeait depuis le matin. Une grand-mère que je connaissais, Héloïse, vivait dans sa vieille maison. Son petit-fils était venu pour qu'elle ne reste pas seule la nuit de Noël. Sur le poêle à bois, Héloïse avait posé une bouilloire pleine qui chantait comme les anges du paradis. À travers la grille du poêle, des étincelles s'échappaient. On aurait dit de petites étoiles de Noël ! Dis, Grand-Mère, la boisson de notre vache sera-t-elle chaude bientôt ? Oui mon petit polisson, il faut qu'on y aille. Les voici dehors, dans la nuit glacée, sur la neige glissante, lampe à la main.

Dans l'étable, joli poil roux et blanc, Manette les attend, brave vache. Elle dresse les cornes, meugle doucement, sent quelque chose qu'elle connaît. Héloïse avait ajouté du vin chaud dans le seau d'eau. Son petit-fils le donne alors à Manette qui avance la tête. Elle aspire le vin chaud, yeux pensifs. Son garrot frissonne de plaisir. La nuit de Noël, répète Grand-Mère comme tous les ans, il faut donner à boire aux vaches de l'eau tiède avec du vin chaud et doubler leur ration de foin. Il en est de même pour les autres bêtes de la crèche. Il leur faut bien cela pour une si longue veillée, car les vaches ne se couchent jamais la nuit de Noël. Elles adorent l'Enfant-Jésus jusqu'au matin.

François BEAUVY

Proverbe

Fier / orgueilleux comme un pou :

Très fier. Cette expression vient d'une erreur qui a été faite il y a longtemps.

En ancien français, on appelait le coq «pouil» ou «poul», du même mot latin qui a été donné à la «poule» et le «poulet». Et comme les deux mots «poul» et «pou» se ressemblent beaucoup, on a fini par les confondre.



Recette

La rabotte picarde



Ingrédients (pour 4 rabottes) :

- 4 pommes
- 400g de pâte feuilletée
- 100g de beurre
- 80g de sucre
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1 jaune d'œuf

Épluchez les pommes et retirez les trognons avec un vide-pomme.

Étalez quatre carrés de pâte feuilletée d'une douzaine de centimètres de côté.

Posez les pommes au centre de ces carrés, versez au cœur des pommes le sucre mélangé à la cannelle puis parsemez de petits dés de beurre.

Ramenez les quatre extrémités du carré de pâte au centre et pressez les bordures.

Plantez dans la pâte une cheminée de papier sulfurisé roulé en cornet pour évacuer l'humidité durant la cuisson.

Battez le jaune d'œuf avec un peu d'eau et badigeonnez les rabottes avant de mettre au four.

Cuisson : 30 minutes à 180 degrés.

Bon appétit !

Météo dans le nord de la France

LES GRANDS HIVERS



Quelques dates... du VIII^e siècle au XVIII^e siècle...



763-764 – Hiver très rigoureux au cours duquel la mer fut gelée sur nos côtes. Dans l'intérieur de la Gaule, des froids extraordinaires furent signalés du début d'octobre 763 à la fin de février 764. En certaines contrées de notre pays, il serait tombé, au dire des historiens, jusqu'à 10 m de neige.

1073-1074 – Fortes gelées du début de novembre jusqu'au 15 avril, accompagnées d'un vent de Nord violent et desséchant. « Les moulins ne pouvant fonctionner par suite de la prise des fleuves et rivières, l'armée d'Henri IV, empereur d'Allemagne, souffrit cruellement du manque de farine et, par suite, de pain. »

1114-1115 – Hiver terrible en Bretagne de même qu'en Angleterre. « La mer gela dans la Manche à quelque distance des côtes, et les pierres les plus grosses se fendirent en éclat.

1124-1125 – Froids extraordinaires avec chutes de neige abondantes en France, Allemagne et Italie. « Dans les rivières, la glace était si épaisse et si solide qu'elle supportait les voitures chargées ; les chevaux circulaient sur le Rhin comme sur la terre ferme. Ces intempéries se prolongèrent tellement que les arbres ne prirent leurs feuilles qu'en mai. »

1218-1219 – Dans le centre de la France, l'hiver fut si rude et si long que par trois fois la Loire, la Seine et la Vienne se trouvèrent suffisamment gelées pour qu'elles puissent être traversées sur la glace. »

1233-1234 – Hiver très rigoureux dans l'extrême Est de la France et en Italie. Le Rhône et le lac de Zurich furent congelés. Des voitures chargées purent arriver de la terre ferme jusqu'à Venise en passant sur la glace.

1235-1236 – Toutes les rivières furent prises par la glace, dont la débâcle entraîna la chute des ponts de Saumur et de Tours.

1302-1303 – En décembre 1302, froids exceptionnels dans l'Est et le Sud-Est du pays, surtout vifs du 26 décembre au 6 janvier. Le Doubs, le Rhin et le Rhône furent gelés, « En leurs lits, on trouvait morts les gens par angoisse de froid. »

1315-1316 – L'hiver se montra si rigoureux en France, en Allemagne et en Angleterre, depuis le début de décembre 1315 jusqu'à Pâques 1316, qu'il provoqua une famine générale. « On était obligé, lit-on dans l'Histoire d'Angleterre de Rapin de Thoyras, de cacher les enfants avec un soin extrême, si on ne voulait les exposer à être dérobés pour servir d'aliments aux larrons.*»

*voleur de grand chemin

1324-1325 – Hiver très rigoureux dans le Nord de la France. La Seine gela deux fois, et aux cours de la débâcle, les ponts de bois de Paris furent emportés.

1480-1481 – L'hiver fut très froid et très long, car il se prolongea pendant plus de 6 mois. La Seine, l'Oise, la Marne et l'Yonne furent gelées.

1543-1544 – Dans le Nord du pays, le froid fut si vif en décembre et au début de janvier qu'il fallait couper le vin dans les muids * à coup de hache et le vendre au poids.

* ancienne mesure de capacité, variable selon les contrées et les époques (dictionnaire Quillet)

1552-1553 – L'hiver fut dur dans le Nord et l'Est. Lors du siège de Metz par Charles Quint, on fut obligé de couper les jambes à de nombreux soldats transis par le froid.

1564-1565 – A Paris, les grands froids durèrent de la fin de décembre 1564 jusqu'au 20 mars 1565. Sur la Somme gelée, « on établit des loges où il se vendait des vivres comme en plein marché. ».

1568-1569 – En décembre 1568, toutes les rivières de France furent prises par les glaces. Le froid reprit ensuite en février, mars et avril.

1570-1571 – L'hiver fut si rude de la fin de novembre 1570 à la fin de février 1571 que, pendant ces trois

mois, les rivières restèrent suffisamment gelées pour supporter tous les charrois *

* transport par chariot, charrette... (dictionnaire Quillet)

1594-1595 – Hiver rigoureux du début décembre jusqu'à la mi-janvier. Le froid reprit le 13 avril avec une intensité aussi grande qu'en décembre, ce qui occasionna à Paris beaucoup de morts subites, principalement chez les femmes et les petits enfants : à cette même date, de nombreuses hirondelles tombèrent mortes de froid. Toutes les rivières de l'Europe occidentale et centrale, de même que les lagunes de Venise, furent prises fortement.

1607-1608 – Appelé longtemps le grand hiver, car de la mi-décembre 1607 jusqu'à la mi-mars 1608, les rigueurs d'un froid intense se firent sentir sur toute l'Europe septentrionale et occidentale.

1620-1621 – Hiver très long, avec gelées particulièrement rudes de la fin de janvier à la fin de février. En ce dernier mois, la mer fut prise par les glaces à Dunkerque. Le port de Calais fut gelé, de même que l'Escaut.

1657-1658 – Les rigueurs de cet hiver se firent sentir dans toute l'Europe. A Paris, le mois de janvier et le début de février 1658 furent extrêmement froids et la Seine fut gelée du 1er au 21 février.

1676-1677 – A Paris, la Seine resta gelée du 9 décembre au 13 janvier, soit 35 jours consécutifs.

1683-1684 – Des froids rigoureux se firent sentir, surtout au mois de janvier.

1708-1709 - « Le lundi 7 janvier 1709, lit-on dans une chronique de l'époque, commença une gelée qui fut ce jour-là la plus rude et la plus difficile à souffrir : elle dura jusqu'au 3 ou 4 février. Pendant ce temps là, il vint de la neige d'environ un demi-pied de haut : cette neige était fort fine et se fondait difficilement.

1715-1716 – Hiver froid et très neigeux du 20 décembre au 31 janvier. A Paris, -20° le 22 janvier.

1728-1729 – Hiver long et rude, en particulier du 24 décembre au 22 janvier et du début mars à la mi-avril. ... A Paris, le thermomètre s'abaissa jusqu'à -15°. Le mois d'avril fut marqué par de fortes chutes de neige.

1739-1740 - ... En France, la saison froide dura du mois d'octobre 1739 jusqu'à mars 1740 ; à Paris, on compta pendant ce temps 75 jours de gelées dont 22 consécutifs. Les gelées de 1740 furent moins rigoureuses que celles de 1709, mais la neige tomba



en beaucoup plus grande importance en janvier et février. Grâce à cette dernière circonstance, les blés se trouvèrent protégés et au début de juin, ils présentaient une magnifique apparence. Malheureusement, la récolte fut compromise par les froids pluvieux de l'été 1740, qui présenta une température si basse qu'on pût écrire que dans la région parisienne « il avait gelé en 1740 pendant tous les mois de l'année ».

1783-1784 – C'est surtout dans le Nord de la France que cet hiver fit sentir ses rigueurs depuis le début de novembre jusqu'en avril, et la neige y tomba avec une telle abondance entre le 26 décembre et le 17 février que la circulation fut fréquemment interrompue. Le 30 décembre 1783, le minimum thermométrique à Paris s'abaissa jusqu'à -19° et dans la capitale, on enregistra 69 jours de gelée consécutifs. La terre fut gelée jusqu'à 65 cm de profondeur.

1788-1789 – L'Europe entière subit les rigueurs de ce remarquable hiver, principalement de la fin de novembre 1788 à la mi-janvier 1789. A Paris, où la Seine resta gelée du 26 novembre au 20 janvier, on compta 56 jours de gelée consécutifs avec un minimum absolu de -21.8° le 31 décembre 1788. ... La masse des glaces intercepta les communications entre Calais et Douvres et les navires se trouvèrent bloqués dans les ports de la Manche : on traversait à pied et à cheval le port d'Ostende.

1794-1795 – Deux périodes de gelée intense : la première de la mi-décembre à la fin de janvier et la seconde de la mi-février à la fin de mars. A Paris, il y eut 42 jours de gelée consécutifs et la Seine fut gelée du 25 décembre au 28 janvier : le 23 janvier, le thermomètre descendit à -23.5°.

source : *textes tirés de « Recueil de données statistiques relatives à la climatologie de la France » de J. Sanson, 1945*

Proposé par Daniel Coquelle pour Haud'Histoire.



LA COCCINELLE ASIATIQUE

POURQUOI UNE COCCINELLE DANS LA MAISON ?

Des coccinelles ont envahi votre maison ? Chaque année, le même phénomène se répète : des coccinelles asiatiques s'agglutinent dans certains recoins de votre maison pour passer l'hiver.



►►► Pourquoi ce phénomène ?

Ce petit insecte aime hiverner en intérieur. Comme son nom l'indique, cette espèce vient d'Asie. Dans son habitat naturel, celle-ci est habituée à vivre dans des régions montagneuses où elle s'abrite dans des fissures. Pour survivre durant l'hiver, ici elle n'a qu'un choix possible, envahir nos habitations.

►►► Comment la reconnaître ?

La coccinelle asiatique ne transmet aucune maladie, ne pique pas, ne grignote pas nos vêtements et ne dévore pas nos plantes. Toutefois, leur présence en grand nombre dans nos habitations peut déranger. Elle se reconnaît à la marque en forme de M qui orne son thorax.

►►► Comment se prémunir d'une invasion ?

Pour votre santé, il est fortement déconseillé d'utiliser des insecticides pour se débarrasser d'elle. De plus, cette espèce y est peu sensible. La meilleure façon d'éviter une invasion reste de les empêcher d'entrer, en installant par exemple des « coupe-froid » et en calfeutrants tous les espaces par lesquels elles peuvent entrer.

Pour plus d'informations : <http://obs.picardie-nature.org/?page=fiche&id=3267>

Comptine : Les contes de fées



Il était une fois une jolie fée qui adorait les histoires. Elle en connaissait des centaines. Des histoires de monstres, des histoires enchantées, des histoires à faire pleurer, des histoires qui font peur, des histoires interminables, des histoires inachevées. Elle en avait plein la tête et ne savait qu'en faire. Un jour, elle se dit que c'était bien dommage de garder pour elle toutes ces merveilleuses histoires. Elle chercha un moyen d'en faire profiter tous les enfants de la terre.

Pour l'aider, elle décida d'embaucher ses amis de la forêt. La fée leur présenta son projet : écrire un grand livre d'histoires et les colporter jusqu'aux oreilles des hommes. Les petits lutins, les elfes, les gnomes, mais aussi les scarabées, furent enthousiasmés par son idée. Tous se mirent rapidement au travail. Les uns écrivaient, les autres lisaient ou relisaient. Les petits lutins apprirent les histoires par cœur. Puis ils se les récitèrent.

Quand leurs petites têtes furent pleines et qu'ils devinrent intarissables, ils s'envolèrent à dos de papillons. Sur leurs ailes, ils partirent à la recherche d'hommes assoupis dans les prés. Quand ils arrivèrent près d'eux, les papillons se posèrent délicatement et les petits lutins leur murmurèrent au creux de l'oreille toutes les histoires qu'ils connaissaient. À leur réveil, les hommes n'eurent qu'une idée : aller raconter toutes ces jolies histoires, qui avaient envahi leur tête, comme par magie pendant la sieste.

C'est ainsi que les conteurs apprirent à conter, et les enfants, les contes de fées.

Source Editions Picollia

JEUX

Dans tous les sens

Complétez les lignes de la grille en vous aidant des définitions de gauche pour les mots se lisant de gauche à droite et de celles de droite pour les mots se lisant de droite à gauche.

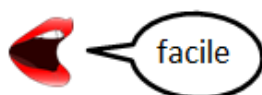
Vous découvrirez alors dans les cases bleues un mot vertical.

Le mot lu dans le sens contraire prend une autre signification. Cela s'appelle un **anacyclique**.

Ex : REPUS, par exemple, fait SUPER

Arrêt du voyageur						En met plein la vue
Boissons gazeuses						Pas masos
Mieux vaut s'y arrêter						Sunlights
Faire des ravages						Séparées par la Seine à Paris
Aspirer						Pièces de réception
Attribut de rapace						Déambules

Sudoku



	9				8		B		C	G	F				1
B	G	2		6	F	9	D	A			5		3	7	
	D	8	F		7	4			B	3			2	5	
		6	4	3		1				7	2	8			
	5		2		6				7	9	1	B		C	F
C	7	A		4			3			2	G	9	1		6
	B	D	8			F	C				E		G		3
6	F				1	2		3						A	
	A						9		1	C				B	8
7		1		F				9	8			G	5	E	
8		B	C	A	5			G			4		9	3	7
D	4		9	8	B	E				F		1		6	
			3	1	4				5		8	6	A		
	1	C			G	7			6	B		3	8	F	
	6	4		5			2	F	3	E	7		B	1	G
5				9	C	3		2		1				4	

Chiffres utilisés : 1 à 9

Lettres utilisées : A à G

Trouvez les 7 différences



SOLUTIONS

Arrêt du voyageur	E	T	A	P	E	En met plein la vue
Boissons gazeuses	S	O	D	A	S	Pas masos
Mieux vaut s'y arrêter	S	T	O	P	S	Sunlights
Faire des ravages	S	E	V	I	R	Séparées par la Seine à Paris
Aspirer	S	U	C	E	R	Pièces de réception
Attribut de rapace	S	E	R	R	E	Déambules



3	9	5	7	2	8	A	B	E	C	G	F	4	6	D	1
B	G	2	1	6	F	9	D	A	4	8	5	E	3	7	C
E	D	8	F	C	7	4	G	1	B	3	6	A	2	5	9
A	C	6	4	3	E	1	5	D	9	7	2	8	F	G	B
4	5	3	2	E	6	G	A	8	7	9	1	B	D	C	F
C	7	A	E	4	D	5	3	B	F	2	G	9	1	8	6
1	B	D	8	7	9	F	C	6	A	4	E	5	G	2	3
6	F	9	G	B	1	2	8	3	D	5	C	7	E	A	4
F	A	E	5	G	3	6	9	7	1	C	D	2	4	B	8
7	3	1	6	F	2	C	4	9	8	A	B	G	5	E	D
8	2	B	C	A	5	D	1	G	E	6	4	F	9	3	7
D	4	G	9	8	B	E	7	5	2	F	3	1	C	6	A
G	E	7	3	1	4	B	F	C	5	D	8	6	A	9	2
2	1	C	A	D	G	7	E	4	6	B	9	3	8	F	5
9	6	4	D	5	A	8	2	F	3	E	7	C	B	1	G
5	8	F	B	9	C	3	6	2	G	1	A	D	7	4	E

Chiffres utilisés : 1 à 9

Lettres utilisées : A à G

CALENDRIER MANIFESTATIONS

MARS

samedi	19	Nettoyage de printemps	Le village	La Commune
samedi	26	Atelier scrapbooking	Salle Monique de l'Odéon	HaudiCom
samedi	26	Ciné rural	Salle Monique de l'Odéon	La Commune
dimanche	27	Concours de pétanque	Boulodrome	La Pétanque Haudivilloise

AVRIL

samedi	2	Concert	Salle Monique de l'Odéon	Harmonie HaudiCoeur
samedi	2	Troc aux plantes	Ancienne école	Fêtes et Cérémonies
samedi	2	Troc exceptionnel	Ancienne école	HaudiCom
samedi	9	Atelier floral	Salle Monique de l'Odéon	HaudiCom
dimanche	10	1 ^{er} tour élection présidentielle	Salle d'activités	La Commune
samedi	16	Chasse aux œufs	Le village	Nos Enfants d'Abord
samedi	23	Concours de pétanque	Salle Monique de l'Odéon	La Commune
dimanche	24	2 ^e tour élection présidentielle	Salle d'activités	La Commune

MAI

dimanche	8	Cérémonie	Place du 8 Mai	La Commune
mardi	17	Concerts de musique classique	Église	La Commune
dimanche	22	Marché artisanal	Cour de l'école	Fêtes et Cérémonies
samedi	28	Ciné rural	Salle Monique de l'Odéon	La Commune

JUIN

dimanche	12	1 ^{er} tour élections législatives	Salle d'activités	La Commune
samedi	18	Kermesse		Nos Enfants d'Abord
dimanche	19	2 ^e tour élections législatives	Salle d'activités	La Commune

JUILLET

vendredi	1	Tournoi	Stade	Club Sportif d'Haudivillers
samedi	2	Tournoi	Stade	Club Sportif d'Haudivillers
samedi	9	Fête communale	Place publique	Fêtes et Cérémonies
dimanche	10	Fête communale	Place publique	Fêtes et Cérémonies
mercredi	13	Retraite aux flambeaux - feu d'artifice	Le village – Stade	Fêtes et Cérémonies
jeudi	14	Fête communale et cérémonie	Place publique	Fêtes et Cérémonies



OUVERTURE DU TROC

Je troque, tu troques, nous troquons...

1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois

de 16 h à 18 heures

ancienne école, dans l'impasse, près de l'église

Venez troquer, venez partager

Nous vous attendons avec un coin de convivialité les :

- ✓ 15 mars
- ✓ 5 avril et le **samedi 2 avril avec Haudi'Plantes**
- ✓ 3 mai et 17 mai
- ✓ 7 juin et 21 juin
- ✓ Juillet et août : dates à programmer
- ✓ et un samedi suivant la demande.

MOTO and CO
BEAUVAIS
www.motoandco.fr

**Votre spécialiste motos, scooters et quads
TOUTES MARQUES !**

Showroom 1300 m²
Équipement pilote - accessoires
pièces détachées d'origine et adaptables

13 avenue Rhin-Danube
60 000 ALLONNE
03.44.45.23.26

Visitez notre boutique en ligne

AC Décor

Peinture
Ravalement
Revêtement sols et murs

Décoration
Vitrerie

6 bis rue Emile hainaut 60510 Haudivillers
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12
ac.decor@sfr.fr

ACHAT - VENTE - LOCATION

**AGENCE BRESLES
IMMOBILIER**

www.bresles-immobilier.fr

LA ITRINE D'AGNETZ

www.agnetz-immo.fr

03.44.07.58.01

GARAGE AUTIQUET

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasions

motrio

Réparations toutes marques

18 rue de la poste
60510 HAUDIVILLERS

Tél/Fax : 03 44 80 40 31
thierry.autiquet@orange.fr

GLACET S.A.R.L.

- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions
- Location Pelles et Tracto-Bennes
- Mini-pelle

1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES
Portable : 06 85 43 95 07
Tél. 03 44 80 39 09 • Fax 03 44 80 15 02

Aurélien SOREL

EARL du Vieux Moulin
N° Agrément 2016-0003

06.07.02.64.33.
sorel.aurelien@orange.fr

**FOSSE SEPTIQUE
FOSSE TOUTES EAUX
BAC A GRAISSE...**

COIFF' STYLE

Coiffure mixte & Esthétique

03.44.79.13.03
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et
de 14h à 18h30
le vendredi: de 9h à 18h30 et
le samedi: de 9h à 17h

**GAUDION
PAYSAGE**

Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr
03 44 07 14 27

**PICARDIE
RENOVATION**

03 44 12 19 97

10 Ans d'expérience

TOITURES
FAÇADES
ISOLATIONS
GOUTTIÈRES
VELUX

DEVIS
Gratuit

Rédaction
Martine RIVOLIER, Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana CLERGET, Dominique HUGUET, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL, Geraldine DEGEITERE

Mise en page : Adrien CLERGET

FREAKS

contact@assofreaks.fr
www.assofreaks.fr